

(REGARDS SUR)



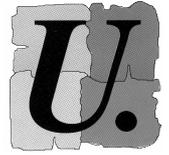
BULLETIN D'INFORMATION du
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR
Section Charlotte Nivault

SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

(REGARDS SUR)

SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot
BP 81 125—CHAMPHOL
28304 Mainvilliers cedex



Supplément 4 au Numéro 27— Septembre 2005

À TOUS LES ADHÉRENTS

À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE

Dispensé de timbrage

CHARTRES CTC

APPEL DES FÉDÉRATIONS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Réussir le 4 octobre.

Les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Éducation appellent l'ensemble des personnels de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et de la Recherche publique à se mobiliser avec les salariés du privé et du public le 4 octobre par une journée nationale de grève et de manifestations.

Elles revendiquent une autre politique éducative qui, à l'inverse de la loi Fillon, permette la réussite scolaire de tous les jeunes.

Cette politique nécessite :

- une véritable politique de l'emploi public, en particulier un budget 2006 qui réponde aux besoins et qui restitue les moyens supprimés (postes, options, remplacements, scolarisation en maternelle, TPE, ...)
- une programmation de moyens pour répondre à l'ensemble des besoins et de la démocratisation du service public, sans aggraver les conditions de travail ni imposer d'heures supplémentaires ;
- la fin de la précarité qui ne cesse de croître ;
- des mesures salariales pour tous permettant d'assurer le maintien et une progression du pouvoir d'achat et des mesures spécifiques pour les bas salaires.

Les fédérations rappellent que seule une politique ambitieuse pour le service public d'Éducation et pour la Recherche permettra de répondre aux besoins de la société. L'avenir passe par cette ambition.

Pour la FAEN, la FERC-CGT, la FSU, le SGEN-CFDT et l'UNSA Éducation, il faut tout faire pour réussir le 4 octobre.

Le 23 septembre 2005

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSÉ LE : 27 septembre 2005

Bulletin bimestriel - 0,76 €
ISSN : 1623-7927
Commission Paritaire de Presse : 1105 S 05610
Directeur de publication : Patrick THERAUD
Imprimé par nos soins

Sommaire :

P 1 : Appel au 4 octobre

P 2 : consignes de grève

P 3 : infos diverses

P 4 : affiche pour la grève du 4

I, II, III, IV : encart sur la grève du 4/10

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot—BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.

Tél : 02 37 21 15 32

Fax : 02 37 21 39 89

Mail : snu28@snuipp.fr

Ce qu'il faut savoir

AVANT LA GREVE

Les grévistes informent les familles le vendredi 30 septembre, au plus tard la veille, par écrit, qu'il n'y aura pas classe. La lettre-type disponible dans le bulletin FSU 28 ou sur le site du SNUipp <http://28.snuipp.fr> peut être distribuée aux élèves pliée et agrafée.

Si tous les maîtres sont grévistes, faites savoir que l'école sera fermée. Prévenez la mairie, les services de transport ainsi que tous ceux qui travaillent à l'école (intervenants, piscine, bibliothèque ...)

Une affichette sera apposée à la porte de l'école indiquant

« GRÈVE : École fermée le mardi 4 octobre. »

PENDANT LA GREVE

1— Si tous les collègues sont grévistes, l'école est fermée. Il est fortement déconseillé d'y aller même brièvement.

2— Si tous les collègues ne sont pas grévistes, les non-grévistes doivent assurer l'accueil et la surveillance de tous les enfants présents.

Les maîtres grévistes informent leurs élèves de manière à ce qu'ils ne viennent pas à l'école ce jour-là. Les directeurs grévistes affichent un tableau de service des non-grévistes.

APRES LA GREVE

Pour les retenues de salaires, il appartient à l'administration de faire la preuve de la participation à la grève. **Ainsi les grévistes, quelle que soit leur fonction, ne répondent à aucune enquête, ne s'inscrivent sur aucune liste, ne signent quel qu'état que ce soit.**

Les directeurs et directrices n'ont à accomplir aucune tâche administrative particulière à ce sujet, sinon transmettre les documents de l'administration aux non grévistes qui les gèrent eux-mêmes. Ils ne certifient rien.

Transmettez immédiatement tout courrier suspect qui pourrait vous parvenir à propos de la grève à la section SNUipp.

RAPPEL

Une journée de grève le mardi n'entraîne qu'une journée de retrait de salaire.

QUI FAIT GREVE ?

L'ensemble des instituteurs et des professeurs des écoles, sans restriction.

Les directeurs d'école également car ils ne sont ni chefs d'établissement, ni fonctionnaires d'autorité.

Mais aussi les stagiaires et les listes complémentaires. Les aides éducateurs sont aussi concernés par cette grève en raison de leur situation précaire.



PAS D'INTIMIDATION !

RESISTEZ AUX TENTATIVES D'INTIMIDATION

N'accordez aucun crédit aux informations de la radio, de la télévision, de la presse qui transmettraient des communiqués indiquant que les écoles assurent l'accueil des élèves.

Ne répondez à aucune demande de renseignements concernant la grève d'où qu'elle émane (administration, gendarmerie, renseignements généraux, ...) sur la situation dans l'établissement (nombre et identité des grévistes, etc). Ne répondez pas aux sondages

Informez le plus tôt possible le SNUipp du résultat de la grève au 02/37/21/15/32 ou au fax, 02/37/21/39/89. En cas de pression ou manœuvre, s'adresser au SNUipp.



INFOS DIVERSES.

PERMUTATIONS INFORMATISÉES 2006.
Note concernant le projet de note de service
changement de départements 2006.

TOUTES LES CANDIDATURES SE FÉRONT UNIQUEMENT PAR IPROF.

Rappels :

Titularisation tardives intervenant avant le 31/12/2005

Les PE2 en prolongation de formation et titularisés avant le 31/12/05 peuvent participer aux permutations en demandant un dossier papier à l'IA. Date limite de réception le 31/12/2005.

Reconduction des mesures spécifiques pour les collègues ayant une séparation de conjoint tardive :

Ces mesures concernent les collègues dont le conjoint a une mutation professionnelle postérieurement au date limite de saisie des vœux fixée au 25 novembre 2005.

- Pour ceux dont la mutation professionnelle du conjoint interviendrait après le 25 novembre 2005, possibilité de saisie des vœux jusqu'au 26 janvier 2006.
- Pour ceux dont la mutation professionnelle du conjoint interviendrait après le 26 janvier 2006, possibilité de déposer des vœux manuellement jusqu'au 28 février 2006.

Ces dispositions ne concernent que les personnels titulaires au 31/12/2005.

IMPORTANT : SUIVRE LES PUBLICATIONS DU B.O

Calendrier prévisionnel :

- du 7 au 25 novembre : ouverture du serveur SIAM.
- 12 décembre : date limite des retours de confirmation de demande de changement de département dans les IA
- Fin mars 2006 : résultats

INFOS CAPD :

La CAPD qui traitera des départs en stage de formation continue se tiendra le vendredi 7 octobre à 9 h 30.

Tous les résultats en fin de matinée au SNUipp :
02/37/21/15/32.

Si vous ne l'avez pas encore fait, n'oubliez pas de faire parvenir la fiche de contrôle syndical avant le mercredi 5 octobre aux délégués du personnel du syndicat.

CONFÉRENCE MGEN 28 :

IUFM site de Chartres

Mercredi 12 octobre à 15 heures

« L'équilibre alimentaire de la maternelle au lycée. »

Avec la participation

de Mme Ripoteau, médecin nutritionniste

et Mr Duvallard, diététicien.



5ème université
d'automne du SNUipp
à La Londe Les Maures
21, 22 et 23 octobre.

Les inscriptions, c'est maintenant.

Le bulletin d'inscription est inséré dans le dernier numéro de « Fenêtres sur cours » adressé à tous les adhérents et à toutes les écoles. Cette initiative s'adresse à tous ; elle, a par contre des limites en terme de places. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

**L'inscription est à adresser directement
avant le 7 octobre à**

**SNUipp, Université d'Automne
128, Boulevard Blanqui
75 013 Paris**

Nous demandons aux collègues d'Eure-et-loir de joindre le SNUipp 28 pour organiser le déplacement.

La section départementale prendra à sa charge les dépenses pour se rendre à La Londe les Maures des adhérents et demanderont aux non-syndiqués une participation. Le plus simple étant d'adhérer dès maintenant au syndicat (paiement de la cotisation en 9 fois par prélèvement d'octobre à juin, 66 % du montant de la cotisation déductible de l'impôt) !

Lundi de Pentecôte : solidarité dans l'impasse

Le ministère, plutôt que d'abandonner le principe d'une journée de travail gratuite, « concertée » sur les modalités d'application de la journée de solidarité pour 2006.

En fait, après la désastreuse expérience du lundi de Pentecôte 2005, en contradiction avec l'expression unanime des organisations syndicales, la décision de maintenir envers et contre tout un financement de la dépendance sous la forme d'un jour de travail gratuit - qui sera insuffisant par ailleurs - continue de se heurter à l'opposition massive des enseignants comme de celle de l'ensemble des salariés.

Dans l'Éducation Nationale, le gouvernement prévoit d'augmenter le temps de travail des personnels d'une journée sans que les enfants aient classe le lundi de Pentecôte. Il impose aux enseignants de consacrer ces heures à la concertation sur le projet d'école. Il pense ainsi éviter les réactions des familles et détourne la revendication de temps de concertation.

Le SNUipp continue à dénoncer cette décision autoritaire, injuste et inefficace. Il en débattre avec les personnels à l'occasion des prochaines réunions prévues dans tous les départements.

Avec la FSU il prendra les contacts unitaires pour organiser l'action. Pour garantir la prise en charge solidaire de la perte de l'autonomie, en raison de l'âge ou du handicap, d'autres choix sont nécessaires et possibles.

PARIS, le 26 Septembre 2005.